



## Madagascar



## MANDAT

Le mandat de Handicap International à Madagascar vise la prévention du handicap et la promotion d'un environnement social, éducatif et économique plus inclusif. Il s'agit de permettre à des personnes handicapées de participer à la vie citoyenne, afin d'améliorer leur prise en compte dans les politiques de développement ainsi que le développement des compétences des travailleurs médicaux et sociaux, des associations de personnes handicapées et des services institutionnels.

## SITUATION

Après quatre ans d'impasse politique, des élections présidentielles et législatives ont été organisées fin 2013, marquant le retour à l'ordre constitutionnel à Madagascar. Le nouveau président élu, Hery Rajaonarimampianina, a pris ses fonctions le 25 janvier 2014. La situation politique est depuis toujours instable : trois personnes se sont succédé à la tête de la primature en deux ans seulement ; de nombreux remaniements ministériels ont eu lieu. Le régime en place fait également face à la défiance de la population et des acteurs internationaux, notamment dans sa volonté de lutter contre la corruption et de mieux répartir les richesses.

Ce contexte rend complexes la définition et la validation d'un réel plan de développement durable de la part du gouvernement. La crise politique a eu un impact très sévère sur le développement socio-économique du pays : 92,8 % de la population vit avec moins de 2 dollars par jour. En août 2013, le nombre d'enfants déscolarisés était estimé à 1,5 million. De plus, on estime qu'un quart de la population, soit cinq millions de personnes, vit actuellement dans des zones fortement exposées aux catastrophes naturelles - comme les tempêtes tropicales de février et mars 2015, qui ont eu des conséquences humaines et matérielles catastrophiques.

## DEBUTS

Handicap International est présente à Madagascar depuis 1986. L'association s'est focalisée dans un premier temps sur la réadaptation des personnes handicapées, via la mise en place de centres d'appareillage et de rééducation dans les 6 provinces de la Grande île. Depuis 1996, Handicap International se concentre également sur les problématiques liées aux droits, à l'insertion sociale et à l'amélioration des conditions

de vie des personnes les plus vulnérables, dont les personnes handicapées.

## EFFECTIFS

- Personnel national : 94
- Personnel expatrié : 2

## DONNEES CLES

|                                          |                                     |                                                                  |                        |
|------------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------|------------------------|
| Indice de Développement Humain (IDH)*    | 154 <sup>e</sup> / 188 pays classés | Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRDPH) | Ratifiée le 03/12/2014 |
| Espérance de vie à la naissance*         | 65,1ans                             | Traité d'Oslo contre les bombes à sous-munitions                 | Signé le 03/12/2008    |
| Revenu National Brut / Habitant (\$PPA)* | 1 328 \$ / an                       | Traité d'Ottawa contre les mines                                 | Ratifié le 16/09/1999  |
| Superficie**                             | 587 295 km <sup>2</sup>             |                                                                  |                        |
| Population**                             | 23,57millions                       |                                                                  |                        |

\*PNUD Rapport sur le Développement Humain 2015

\*\* UNSD 2015

## Projets en cours en 2016

---



### Projet de prévention de la transmission, de lutte contre la morbidité et de prise en charge des incapacités dues à la filariose lymphatique – Phase 3

#### OBJECTIF

Lutter contre la filariose lymphatique par la prévention et la prise en charge des séquelles engendrées, en collaboration avec des acteurs sanitaires et communautaires.

#### MÉTHODE

- Sensibilisation des autorités communales et traditionnelles, des communautés, des malades et de leurs familles sur la maladie, sa prévention et la prise en charge des séquelles
- Développement de compétences des professionnels des structures sanitaires partenaires (centre de santé de base, chirurgiens) et des agents communautaires pour le suivi et l'accompagnement des activités du projet au niveau communautaire
- Prise en charge des séquelles de la filariose : chirurgie pour les malades souffrant d'hydrocèle, suivi et accompagnement des malades de lymphœdème à travers les agents communautaires
- Confection de chaussures adaptées pour les patients souffrant de lymphœdème<sup>1</sup>
- Appui à la réalisation de la distribution de masse de médicaments (DMM) avec le PNEFL (Programme national de l'élimination de la filariose lymphatique)

#### BÉNÉFICIAIRES

- Les personnes souffrant des séquelles de la maladie, leurs familles et la communauté
- Le personnel de santé dans les zones d'intervention du projet
- Les agents communautaires
- Les cordonniers des villages formés pour la confection de chaussures adaptées
- Les élèves et les instituteurs des écoles identifiées par le projet

#### PARTENAIRES

- Institutionnels : Le ministère de la Santé publique et la Direction régionale de la Santé (région Analanjirofo)
- Opérationnels : Programme national de l'élimination de la filariose lymphatique, Direction régionale de Santé Analanjirofo, 5 districts de service de santé publique, 3 hôpitaux de référence, 109 centres de santé de base, 25 communes, 240 villages

#### LOCALISATION

Région Analanjirofo : 5 districts (Vavatenina, Fénérive Est, Mananara Nord, Soanerana Ivongo, Maroantsetra)

---

<sup>1</sup> Le lymphœdème est une enflure due à l'accumulation de liquide lymphatique dans le bras affecté, la main ou la paroi de la cage thoracique. Cette enflure se produit lorsque les ganglions lymphatiques ne parviennent plus à bien jouer leur rôle de filtre parce qu'ils ont été retirés à la suite d'une opération ou qu'ils ont été endommagés par la radiothérapie, ou par le cancer lui-même.



## Quartiers d'avenir : de la détention à la réinsertion – Phase 2

### OBJECTIF

L'administration pénitentiaire (*Prison Service*) et les organisations de la société civile à Madagascar collaborent pour l'amélioration des conditions d'incarcération dans le respect de la réforme du système judiciaire et des instruments internationaux en vigueur.

### MÉTHODE

- Appui pour l'amélioration de l'accès aux soins et l'optimisation de la gestion des infirmeries
- Appui à la mise en œuvre d'activités de promotion de l'hygiène collective et individuelle
- Sensibilisation des détenus et de la communauté aux droits des personnes incarcérées
- Appui à l'organisation d'activités éducatives, socioculturelles et d'activités liées à la prévention et à la protection contre les abus et les violences au sein des prisons
- Appui à la conduite d'entretiens psychosociaux individuels, au développement et à l'animation de groupes de parole
- Appui à l'organisation de formations professionnelles au sein de la prison en vue de la réinsertion sociale
- Appui au maintien des liens des personnes détenues avec leur famille
- Renforcement de capacités et accompagnement des agents pénitenciers chargés de la réinsertion pour la mise en œuvre des interventions psychosociales

### BENEFICIAIRES

- Les personnes détenues en situation de détresse psychologique qui bénéficient d'un modèle d'intervention et des activités (soit environ 5 000 personnes dans 4 prisons et 100 mineurs dans la prison d'Antanimora, Antananarivo)
- Les familles des personnes détenues par le maintien des liens familiaux et qui bénéficient indirectement des activités de préparation à la libération des détenus
- Les intervenants de la société civile en milieu carcéral
- Les agents pénitentiaires qui bénéficient de formation et d'accompagnement
- L'administration pénitentiaire qui dispose d'expériences et de résultats, d'un modèle d'approche consolidé pour alimenter et mettre en œuvre une stratégie de réforme cohérente et progressiste
- Les communautés dans les villes d'intervention qui seront sensibilisées aux droits des ex-détenus

### PARTENAIRES

- Les comités de soutien aux personnes détenues, organisations de la société civile
- Le ministère de la Justice, notamment la Direction de l'humanisation et de la préparation à la réinsertion sociale (DHPRS)

### LOCALISATION

5 établissements pénitentiaires : quartiers des mineurs à Antananarivo (région Analamanga), Tamatave et Vatomandry (région Atsinanana), Tuléar (région Atsimo Andrefana), Mahajanga (ou Majunga) (région Boeny)



## Programme d'appui à la santé maternelle et infantile (PASMI)

### OBJECTIF

Contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelles et infantiles en renforçant l'accès à/et l'utilisation de services inclusifs de santé maternelle et infantile et de la reproduction des personnes, dans le cadre d'un consortium de 6 organisations internationales.

### MÉTHODE

- Formation des membres du consortium et des personnels de santé sur le handicap
- Accompagnement des activités menées par 4 points focaux « handicap », notamment des actions de sensibilisation menées par les agents communautaires
- Mise en accessibilité de 29 structures de santé (centres de santé de base et d'hôpitaux) pour répondre aux besoins spécifiques de tous les publics
- Appui technique aux personnels de santé et aux membres du personnel du consortium afin qu'ils puissent prendre en compte, identifier et prévenir le handicap

### BENEFICIAIRES

- Femmes enceintes ou en âge de procréer
- Enfants de moins de 2 ans
- 225 personnels de santé
- 362 agents communautaires
- Communauté sensibilisée à la prévention du handicap

### PARTENAIRES

- Ministère de la Santé publique
- MDM, ACF, GRET, Mouvement français pour le Planning familial, Santé Sud
- Direction régionale de Santé (Itasy et Bongolova)
- Personnel des centres de santé et hôpitaux des deux régions
- FAMI, association nationale

### LOCALISATION

Régions Itasy et Bongolova



## « MIRAZO » : Appui au mouvement du handicap pour la promotion et le suivi de l'application de la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées

### OBJECTIF

Contribuer à la promotion des droits humains et à l'égalisation des chances des personnes vulnérables à Madagascar par le renforcement des acteurs de la société civile.

### MÉTHODE

- Former des personnes ressources (formation de formateurs) au sein de la PFPH sur les expertises techniques nécessaires au suivi de l'application de la Convention
- Réaliser des formations en cascade pour les membres de la PFPH dans les 2 régions d'intervention
- Former des personnes ressources sur les expertises techniques nécessaires au suivi de l'application de la Convention
- Étude juridique comparative (cadre juridique actuel et obligations de la CDPH)
- Accompagnement du ministère de la Population à la mise en place de la Commission nationale du handicap et formation des points focaux handicap ministériels
- Contributions au rapport de l'État et/ou contributions au rapport de la société civile à l'examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'Homme et représentation lors de la consultation à Genève
- Appui à la PFPH pour la mise en place d'un Observatoire du handicap chargé d'informer sur la situation des personnes handicapées et de suivre l'intégration des droits et obligations dans les politiques et plans sectoriels
- Renforcement des espaces de dialogue et de concertation pluri acteurs (ECE) existants sur la mise en œuvre de politiques et de stratégies inclusives dans 2 régions
- Organisation de campagnes nationales sur le droit des personnes handicapées (PFPH et Fédérations et membres de la PFPH).
- Appui à la PFPH et à ses membres en région pour l'élaboration d'un plan communal de développement inclusif et la mise en place d'un budget sensible au handicap

### BENEFICIAIRES

- 15 cadres de la PFPH
- 40 personnes des associations membres dans 2 régions
- 32 membres de la CNH et représentants ministériels, points focaux handicap
- 10 cadres du ministère de la Population de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme
- 250 membres de partis politiques et parlementaires
- 100 représentants des autorités locales dans 2 régions
- Personnes handicapées et leurs familles

### PARTENAIRES

Plateforme des Fédérations de Personnes handicapées (PFPH)

### LOCALISATION

Antananarivo, région Atsinanana, région Atsimo Andrefana



## « BEAZO » : Droit à l'éducation pour tous

### OBJECTIF

Participer à accroître l'accès, la réussite des apprentissages et le maintien à une éducation inclusive de qualité des filles et des garçons vulnérables, dont les enfants handicapés, de 6 à 15 ans.

### MÉTHODE

- Activités de concertation et coordination au niveau national via un groupe de travail multisectoriel sur l'éducation inclusive
- Développement de compétences des personnels pédagogiques
- Activités de sensibilisation ciblant les comités FRAM/FEFI au niveau régional ainsi que les enfants handicapés
- Activités de recherche sur l'accès, la réussite des apprentissages et le maintien à l'école des enfants vulnérables, dont les enfants handicapés ; sur la qualité de l'inclusion scolaire ; sur le plaidoyer auprès des autorités sur l'efficacité et les coûts d'un modèle innovant d'éducation inclusive sensible au genre
- Actions de plaidoyer au niveau national
- Activités pilotes : appui financier aux familles les plus démunies, appui pour un accès aux aides techniques (réadaptation), fonds pour les écoles en RRC (Réduction des risques de catastrophes)

### BENEFICIAIRES

- 759 enfants « hors école » et nouvellement scolarisés dont 189 enfants handicapés
- 1 614 enfants déjà scolarisés dont 314 enfants handicapés
- 200 enfants au sein des CRAN (Centre de remise à niveau)

### PARTENAIRES

Association FANARENANA

CONAMEPT (Coalition nationale malgache pour l'éducation pour tous)

Réseau national des femmes handicapées (RNFH)

Fédération des associations des aveugles de Madagascar (FAAM)

### LOCALISATION

Région Analanjorofo, région Diana

## PRINCIPAUX BAILLEURS

|                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                         |                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Agence Française de Développement</b></p>  <p>AGENCE FRANÇAISE<br/>DE DÉVELOPPEMENT</p> | <p><b>Ministère des Affaires étrangères du Luxembourg</b></p>  <p>GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG<br/>Ministère des Affaires étrangères</p> <p>Direction de la coopération<br/>au développement</p> | <p><b>Coopération Monégasque</b></p>  | <p><b>Union Européenne<br/>(ECHO, programme DINIKA)</b></p>  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|